



Syndicat National
Force Ouvrière
des Lycées et Collèges

Anticipation de la réforme du collège à la rentrée 2015 : nous ne sommes ni demandeurs, ni volontaires. C'est l'abrogation que nous voulons !

La réforme du collège suscite le plus large rejet des personnels, c'est un fait.

Et pourtant, dans une logique de fuite en avant la ministre cherche à imposer une application anticipée dans certains collèges, notamment à l'occasion des réunions de fin d'année sur les projets d'établissement.

A nouveau le procédé du volontariat... contraint est en train d'être utilisé pour désigner les établissements et les enseignants.

Les plans académiques de formation sont en train d'être revus pour mettre en place la réforme : des professeurs relais. Pour tous les professeurs cela annonce des formations en plus des heures de cours, la multiplication des réunions dès le premier trimestre, au nom des « missions liées à l'enseignement » du décret Hamon du 20 août 2014 sur les obligations de service, décret qui abroge les décrets du 25 mai 1950.

Cette façon de procéder risque de placer les personnels de direction et d'inspection en première ligne, pour imposer aux personnels de faire ce qu'ils rejettent : ce n'est pourtant pas leur rôle.

Faute de convaincre la ministre est donc de plus en plus tentée par l'autoritarisme, ce qui, à l'aune de l'adoption de la loi Macron qui met à mal le code du travail en utilisant l'article 49-3 devient de plus en plus une méthode du gouvernement en matière sociale.

Les professeurs dans leur grande majorité ne sont pas demandeurs de cette réforme, ni de son expérimentation : ils n'en veulent pas. Ils ont des revendications pour de réelles mesures d'amélioration comme l'allègement des effectifs dans les classes et les dédoublements inscrits dans un cadre disciplinaire, qui ne sont pas entendues.

Le SNFOLC est soucieux de préserver l'action commune à tous les niveaux pour obtenir l'abrogation de la contre-réforme du collège.

Il propose en cette fin d'année de rassembler plus que jamais les collègues dans les établissements pour ensemble dire : «réforme du collège : ni anticipation, ni expérimentation à la rentrée 2015. Ce que nous voulons, c'est l'abrogation ! »

Le SNFOLC s'inscrit dans la préparation de la grève nationale à la rentrée sur ces objectifs.

Réforme du collège : nous n'en voulons pas, nous ne lâcherons pas.